

Centre Communal d'Action Sociale De la ville de SEYSSES 8 rue du général De GAULLE 31600 SEYSSES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Nombre de Conseillers : 17 En exercice : 17 Présents : 9 Votants : 13 Procuration : 4	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux septembre à quatorze heures, le conseil d'administration du CCAS de la commune de Seysses dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Président du CCAS. Date de convocation : 14/09/2022
Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali GRANDSIMON, Magali PATINET, Marie Ange KOFFEL, Cynthia GONZALEZ, Raymond BAILLE, Maryvonne SALES, Mireille AUDIRAC, Claude SIRVEN Excusés : Françoise MALEPLATE, Brigitte CAZALBOU, Monique BONZOM, Claire CABANNE Procuration : Françoise BARRERE (pour Magali PATINET), Malika BENSOUICI (pour Marie Ange KOFFEL), Fabio VITULLI (pour Magali GRANDSIMON), Joele DURRIEU (pour Raymond BAILLE) Secrétaire de séance : Magali PATINET	
N°2023-3-3 OBJET : Tarif de la Journée de Sensibilisation Séniors « Sécurité Routière »	Le CCAS propose une Journée de Sensibilisation au bon usage de la Route, par le biais de l'association AGIR abcd Midi Pyrénées à destination des séniors, au tarif de 200€. Les bénévoles « AGIRoute » de l'association AGIRabcd proposent de faire le point sur ces changements lors de sessions de « sensibilisation au bon usage de la route ». Le CCAS propose une session sur Seysses le Vendredi 29 septembre à la Salle des Fêtes de 9h à 16h30. Place limitée à 20 participants Après commentaire, débats, délibérations, le Conseil d'Administration décide : → De fixer la participation à l'Atelier Prévention Sénior à hauteur 10€, → Une Prise en charge financière par le CCAS de l'intervention et des repas. Résultat du vote : Unanimité
	Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme, Le Président, Jérôme BOUTELOUP 